

TERMES DE REFERENCE

APPEL D'OFFRE : ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA RÉALISATION D'UN FORMATION SUR MIGRATION ET GESTION LOCALE (DEUX JOURNÉES)

Intitule de la mission : Assistance Technique pour la réalisation d'une formation sur migration et gestion locale

Durée de la mission : 1 mois : décembre 2020

Budget : 5.000 MAD TTC

Documentation demandée : Le dossier d'appel d'offre doit comprendre les pièces suivantes :

- Note méthodologique
- CV(s) personne(s) experte(s)
- Offre financière
- Références

Date limite présentation offres : 14 décembre 2020 à 15.00 heures

Séville, 30/Novembre/2020

1-. CONTEXTE

Dans le cadre du projet « **Gouvernance et interculturelité : villes méditerranéennes, villes diverses** » financé par le programme MC2CM d'ICPMD, ONU Habitat et CGLU ; et implémenté par le Fonds Andaloux des Municipalités pour la Solidarité International -FAMSI- et la Fédération ANMAR en collaboration avec les communes d'Oujda, Al Hoceima et Fnideq, nous vous invitons à présenter vos offres pour la **réalisation de deux journées de formation en ligne sur migration et gestion locale**. Ce contrat fait partie de l'**activité 2.3**. Formation des fonctionnaires et des personnes attachées aux services de la migration pour renforcer leurs capacités pour une meilleure gestion de la migration

L'Objectif Général du projet est d'**Accroître la richesse de la diversité culturelle en promouvant une vision juste et réaliste de la nature des processus migratoires et le développement d'outils de gestion de la diversité par les gouvernements locaux**. Dans ce sens,

Gouvernance et interculturelité : villes méditerranéennes, villes diverses

le projet vise (O.S) **Améliorer et promouvoir les relations de coopération et les mesures politiques sur la gestion de la diversité entre les autorités locales et régionales.**

L'objectif de la formation est améliorer les capacités des fonctionnaires des villes d'Oujda, Al Hoceima et Fnideq en matière de migration et sa gestion. La formation doit rapprocher la réalité des personnes migrantes pour donner une réponse adaptée à partir de la gestion locale. Il s'agit d'encourager les communes et les réseaux des communes auprès d'une gestion intégrale de la migration.

2-. OBJECTIF

L'objectif de la formation est :

- Améliorer la connaissance entre les fonctionnaires de la population migrante afin de contribuer à l'accueil, l'intégration et l'orientation des personnes migrantes au niveau de la gestion locale.
- Augmenter la capacitation des fonctionnaires sur les acteurs locales et les administrations compétentes afin d'améliorer la coordination de la gestion de la migration au niveau interne de la commune mais aussi au niveau du territoire.
- Renforcer la connaissance, entre les fonctionnaires, des réseaux d'accueil et appui des personnes migrantes à la ville.
- Améliorer la coordination avec des autres entités compétentes dans la gestion de la migration.

En définitive la formation devra rapprocher aux fonctionnaires à la situation de vulnérabilité des personnes migrantes ainsi qu'articuler et coordonner des réponses qui auront par objet l'accueil et l'intégration à la ville de ces personnes.

3-. MÉTHODOLOGIE

La formation se réalisera **EN LIGNE** pendant deux journées, et chaque journée se déroulera pendant 3 heures. La deuxième journée accueillera au moins deux interventions des expériences andalouses sur migration et gestion locale. La traduction ce jour-là sera assuré par FAMSI et le Programme. La formation sera imparti en arabe.

Le formateur/trice préparera une fiche d'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires à remplir à la fin de la formation.

Le formateur/trice doit fournir avec sa candidature un note méthodologique de la formation. La note méthodologique doit comprendre les mesures à adopter pour le bon déroulement de la formation ENLIGNE. La note inclura les éléments pédagogiques à utiliser ainsi que les sujets principales de la formation à développer.

Pour la réalisation de la formation, le formateur/trice s'engagera à respecter la méthodologie proposée dans ces Termes de Référence -TDRs-. De même, le formateur/trice s'engagera à respecter l'égalité des sexes dans chacune de ses actions. Intégrer l'approche genre dans l'activité, utiliser un langage et des images qui respectent l'égalité et rendre les femmes visibles dans toute leur diversité, éviter les contenus et images stéréotypés et utiliser tous les outils en leur pouvoir pour se conformer à la législation en question d'égalité.

4-. OBLIGATIONS DE FAMSİ ET DU PRESTATAIRE

Obligations du FAMSİ :

FAMSİ s'engagera à :

- Convoquer les bénéficiaires et les inscrire dans le webinaire
- Assister informatiquement le webinaire;
- Appuyer la réalisation des fiches d'évaluation/satisfaction
- Mettre à disposition la traduction simultanée ;
- Inviter deux experts andalous au webinaire ;
- Régler la prestation.

Obligations du prestataire de services :

Pour mener à bien l'assistance technique, le prestataire de services est appelé à travailler en concertation avec les partenaires du projet, en s'engageant à :

- Respecter les orientations et objectifs tracés pour les Termes de Référence pour la réalisation de la formation;
- Adapter la démarche et objectifs de la formation au contexte local;
- Tenir des réunions de mise au point avec les partenaires du projet;
- Remettre à FAMSİ les pièces justificatifs demandés : note méthodologique, rapport de la formation, fiches de satisfaction, facture.

5-. QUALIFICATIONS PRESTATAIRE DES SERVICES

- Être diplômé en sciences sociales (sociologie, sciences politiques, etc.)
- Expérience en formation avec des fonctionnaires et élus
- Une expérience approfondie en matière de migration
- Une bonne maîtrise de l'arabe et le français ;
- Avoir des capacités de synthèse, et de rédaction des rapports ;
- Avoir un siège au Maroc

Le bureau d'étude doit joindre à son offre le CV et diplômes qui deviennent contractuels vis-à-vis du FAMSİ.

La date limite de présentation d'offres est le **14 décembre 2020 à 15.00 heures**. Il faut adresser les offres aux suivants courriers électroniques : contrataciones@andaluciasolidaria.org et sergio@andaluciasolidaria.org

L'évaluation des offres sera fait selon la suivante grille :

Concept	Habitant/Non habitant	Tranche de ponctuation (100%)
Expérience en matière de migration et gestion locale	-	60%
Expérience en formation avec des fonctionnaires et personnes élues	-	15%
Excellente maîtrise de l'arabe et le français	Habitant/Non habitant	-
Avoir un siège au Maroc	Habitant/Non habitant	-
Note Méthodologique	-	10%
Offre économique	-	15%

6-. DELAI D'EXECUTION DE LA PRESTATION

La formation aura lieu entre **décembre 2020 et janvier 2021**

Les dates d'exécution de la prestation pourront être modifiées éventuellement par les partenaires de l'action et en accord avec le prestataire.

7-. RÉMUNERATION DE LA PRESTATION

La prestation couvre à la fois :

- La documentation et matériaux de papeterie utilisée pour la réalisation de la formation ;

Livrables de la prestation de services :

- Note méthodologique
- Rapport de la formation (résumé de contenus, incidences...)
- Fiches de satisfaction remplis par les bénéficiaires

8-. MODALITÉ DE RÉGLEMENT

FAMSI établira un contrat de prestation de services pour l'exécution des tâches précisées.

L'enveloppe financière attribuée à cette assistance technique est de **5.000 MAD (TTC)**.

Toutes les offres devront être envoyées par courrier électronique à :

- contrataciones@andaluciasolidaria.org
- sergio@andaluciasolidaria.org